

SÉANCE DU LUNDI 05 AOUT 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 5 août, à 14 heures 15, le Conseil municipal de la Commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Raymonde LIZOT, Maire.

Membres présents : Mmes Raymonde LIZOT, Dominique RAGOT, Dany GAUTIER, Monique LEGENDRE, Mrs Marc SIMOEN, Alain GAMBER.

Membres absents excusés : Mme Martine LEROY qui a donné pouvoir à M. Alain GAMBER, David MAGNIERI.

Membres absents : Mrs Patrick BOISSEAU, Gérard OLIVIER.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 juillet 2019.

Mme. Dominique RAGOT a été nommée secrétaire de séance.

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES POUR LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Madame le Maire rappelle aux conseillers qu'une consultation a été organisée dans le cadre des travaux de l'église.

Suite à l'appel d'offres, huit offres ont été remises.

Après avoir procédé à l'ouverture des offres et leurs analyses par M. MAFFRE, maître d'œuvre, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

- **Lot n°1 « Maçonnerie »** : entreprise RTN (Restauration Travaux Normandie) pour un montant total de 122 188.27 € HT
- **Lot n°2 « Charpente »** : entreprise CRUARD Charpente pour un montant total de 152 965.39 € HT
- **Lot n°3 « Couverture »** : entreprise SFC (Société Falaisienne de Couverture) pour un montant total de 176 511.47 € HT
- **Lot n°4 « Vitraux »** : entreprise Vitraux d'Art Forfait pour un montant total de 7 000 € HT (sans option de protections grillagées)

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

Retient les entreprises RTN, CRUARD Charpente, SFC et Vitraux d'art Forfait pour la réalisation des travaux de l'église pour un coût total de 458 665.13€ HT soit 550 398.16 € TTC.

Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces liées à cette opération.

Autorise Madame le Maire à présenter un dossier de demande de subventions auprès de la DRAC pour les travaux de l'église.

Questions diverses

- Mme Dominique RAGOT informe le conseil municipal que le maître d'œuvre, M. MAFFRE, enverra une actualisation de ses honoraires du fait de l'augmentation des travaux, il faudra prendre un avenant au marché.
- Madame le Maire informe son conseil municipal que huit personnes ont été reçues par Mesdames Raymonde LIZOT, Dominique RAGOT et Dany GAUTIER pour l'entretien d'embauche de l'adjoint technique. M. Jonathan MASSON sera embauché à compter du 1^{er} septembre pour 21 heures hebdomadaires en CDD pour commencer.
- M. Alain GAMBER informe de la présence de rats dans les containers du bourg.
- M. Marc SIMOEN demande si l'on peut prêter deux stands pour la course cycliste à Soligny la Trappe.

La séance a été levée à 16H00